

LOCATION

Commune déléguée de Lasse

SALLE LA LASSOISE

Le Buteau – 22, rue St Ferréol – LASSE

Capacité : Entre 170 et 250 personnes

mairie.lasse@noyant-villages.fr / 02.41.82.21.54

Fiche détaillée de la salle des fêtes de Lasse

locataire :

date de location :

LA LASSOISE		Demi-journée Semaine	Journée semaine	Week-end	
PARTICULIERS ET ENTREPRISES	COMMUNE	30 €	80 €	160 €	
	HORS COMMUNE	40 €	90 €	300 €	
ASSOCIATIONS	COMMUNE	But lucratif	/	80 €	
		But non lucratif	gratuit	gratuit	
	HORS COMMUNE	But lucratif	/	160 €	300 €
		But non lucratif	/	90 €	300 €
VIN D'HONNEUR	COMMUNE	30 €		80 €	
	HORS COMMUNE	40 €		90 €	

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée :

CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit À titre onéreux

Coût de la location de la salle : €

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Lasse, commune déléguée de Noyant-Villages,
Le

Philippe PROULT
Maire délégué,

Signature du locataire
(précédée de la mention « lu et approuvé »)